

Barème d'honoraires

Applicable au 03/06/2023

Honoraires sur transactions d'immeubles

Les honoraires indiqués sont les honoraires maximums et sont à la charge du vendeur

Prix de vente jusqu'a 99 999 €	Forfait de 6000 € TTC
De 100 000 € à 129 999 €	Forfait de 7000 € TTC
De 130 000 € à 159 999 €	Forfait de 7500 € TTC
De 160 000 € à 179 999 €	Forfait de 8500 € TTC
De 180 000 € à 199 999 €	Forfait de 9500 € TTC
De 200 000 € à 219 999 €	Forfait de 11000 € TTC
De 220 000 € à 239 999 €	Forfait de 12000 € TTC
De 240 000 € à 259 999 €	Forfait de 13000 € TTC
/	/
Supérieur à 260 000 €	5 % TTC du prix d vente
/	/
Prix de vente pour les terrains < 100 000 €	Forfait de 7000 € TTC
rix de vente pour les terrains a partir de 100 000 €	Forfait de 9000 € TTC